

LA SITUATION ECONOMIQUE ET DE L'EMPLOI
EN BASSE-NORMANDIE
AU 1^{ER} JANVIER 2012

AVIS

du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional de Basse-Normandie
adopté à l'unanimité

Séance du 27 avril 2012

LA SITUATION ECONOMIQUE ET DE L'EMPLOI EN BASSE-NORMANDIE AU 1^{ER} JANVIER 2012

Après une année 2010 et un premier semestre 2011 caractérisés par une relative reprise de l'activité économique et un tassement certain de la hausse du chômage, la crise a pris une nouvelle dimension au travers notamment d'une mise en cause de la dette publique. Limitée d'abord à quelques Etats méridionaux (Grèce, Espagne, Portugal, Italie), elle s'est rapidement étendue à d'autres Etats européens dont la France avec en particulier un abaissement du niveau de sa notation, un durcissement des règles bancaires et financières, la mise en œuvre de mesures fiscales et de diminution des dépenses publiques, avec pour conséquences concrètes des taux de croissance et une activité économique en berne.

Ainsi, comme en 2008, l'année 2011 aura donc présenté un profil dual, le deuxième semestre étant caractérisé par une reprise du chômage, une baisse de la consommation et des carnets de commandes occasionnant d'une manière générale des difficultés pour les entreprises, une augmentation certes modérée du recours au chômage partiel, une hausse de l'épargne, du moins celle de précaution, la moins profitable à l'économie, et plus généralement par un accroissement des situations de précarité et de difficultés financières d'une part croissante des ménages.

Comme cela avait été souligné dans l'avis de l'an dernier, il apparaît indubitablement que les conséquences de la crise survenue en 2008 seront durables, à certains égards systémiques, et ce tant au plan économique que social.

* *

*

En préambule à cet avis et de façon purement formelle, il convient d'observer que les informations disponibles au moment de la rédaction de ce document autorisent plus une vision factuelle et quantitative qu'une analyse approfondie de la situation économique et de l'emploi en Basse-Normandie.

Avant d'évoquer ce qui a trait à la situation économique à proprement parler et à ses évolutions, il importe d'aborder ce qui constitue en quelque sorte le principal sujet de préoccupation tant pour les pouvoirs publics que pour la population, en l'occurrence le chômage. Grâce aux nombreux indicateurs disponibles, il est possible d'en proposer une analyse qui, même succincte, permet d'en évaluer les tenants et les aboutissants au plan régional.

Le chômage des demandeurs d'emploi de catégorie A (demandeurs d'emploi sans aucune activité), indicateur économique et social des plus observés, a connu en 2011 à nouveau une amplification. Il est ainsi passé de + 2,1 % à fin 2010 à + 4,1 % à fin 2011 avec toutefois des variantes départementales notables : + 5,6 % dans le Calvados, + 3,5 % dans la Manche et + 1,3 % dans l'Orne. Cette hausse a cependant été

inférieure en Basse-Normandie à celle enregistrée au niveau national (+ 5,5 %). Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A était de 60 619 à fin décembre 2011.

Les demandeurs d'emploi de catégorie B (demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite courte) et de catégorie C (ceux ayant exercé une activité réduite longue) ont, quant à eux, connu une augmentation respective de + 1,5 % et de + 4,4 %. De la sorte, le chômage des catégories A, B et C, les plus représentatives de la réalité de la situation des demandeurs d'emploi et de leurs difficultés quotidiennes, a crû de 3,7 % en 2011 concernant en fin d'année 94 904 personnes. On observera qu'en France, ces catégories ont été marquées par une croissance de 5,3 %.

Toutes formes de chômage confondues (A, B, C, D¹ et E²), la demande d'emploi à fin 2011 affectait 106 165 personnes, soit 3,0 % de plus que l'année précédente.

En termes de taux de chômage, la Basse-Normandie se situe en deçà du niveau national avec un taux de 8,8 % contre 9,4 % en France métropolitaine. Au plan départemental, le Calvados affiche un niveau de chômage de 9,4 %, la Manche un taux de 8,0 % et l'Orne de 8,9 %. Les variations sont cependant beaucoup plus marquées en ce qui concerne les zones d'emploi entre Avranches (6,5 %) et Lisieux (10,0 %). On notera à ce propos que les zones d'emploi situées au nord de la région (à l'exception d'Honfleur) sont toutes affectées de taux de chômage égaux ou supérieurs à la moyenne régionale.

En ce qui concerne les zones d'emploi, au nombre de 15 en Basse-Normandie, les évolutions notées en 2011 ont été particulièrement contrastées en raison soit de leur degré variable d'exposition à la crise, soit de l'évolution spécifique de certaines activités et/ou entreprises. Ainsi, trois zones d'emploi semblent avoir été épargnées par l'accroissement de la demande d'emploi ; c'est le cas d'Argentan, de Flers et de Cherbourg-Octeville (respectivement - 2,2 %, - 0,1 % et + 0,3 %). En revanche, les zones d'emploi d'Avranches et de Coutances (+ 7,5 % chacune) et surtout de Bayeux (+ 12 %) ont été caractérisées par des hausses très supérieures à celle comptabilisée au plan régional.

Il est également intéressant de procéder à quelques comparaisons interrégionales de l'évolution de la demande d'emploi. A cet égard, en 2011, le chômage a partout augmenté mais de façon cependant assez contrastée. Ainsi, les régions méridionales (de l'Aquitaine à PACA) ont toutes présenté des hausses de la demande d'emploi oscillant entre + 6,8 % et + 9,1 %, soit significativement plus que la hausse observée au niveau national (+ 5,5 %) comme déjà indiqué. De façon contraire, la plupart des régions à profil industriel avéré ont connu des augmentations de la demande d'emploi plutôt contenues : Franche-Comté + 1,5 %, Lorraine + 3,3 %, Alsace + 3,6 % et Basse-Normandie + 4,1 %. Toutefois, compte tenu des inflexions enregistrées durant le second semestre 2011, il est possible que ces dernières régions soient affligées en 2012 d'une reprise significative du chômage. Enfin, les régions du Grand Ouest se distinguent par le niveau, toutes choses égales par ailleurs, plutôt modéré de leur taux de chômage. Elles occupent ainsi le 11^{ème} rang national pour Poitou-Charentes, le 12^{ème} pour la Basse-Normandie, le 21^{ème} pour les Pays de la Loire et le 22^{ème} pour la Bretagne (taux de 8,0 % de chômage pour ces deux dernières régions).

¹ Catégorie D : demandeurs d'emploi stagiaires de la formation, en maladie, personnes disposant d'un emploi aidé.

² Catégorie E : personnes en emploi à la recherche d'un autre emploi.

Au plan de la structure même du chômage, il faut hélas souligner la persistance et surtout la croissance de la demande d'emploi de longue et de très longue durées. Cette forme de chômage concerne plus d'un demandeur d'emploi sur trois (37,2 % exactement). Le chômage de longue durée (supérieur à 1 an) a augmenté de 3,2 % et, de façon préoccupante, celui de plus de 2 ans a crû de 14,7 % affectant désormais presque un demandeur d'emploi sur six. Egalement, le chômage des plus de 50 ans a été caractérisé par une hausse de 14,3 %, ces derniers venant d'ailleurs souvent renforcer les rangs des chômeurs de longue durée.

Le chômage des moins de 25 ans demeure une spécificité régionale. Limité dans sa croissance en 2011 (+ 0,8 %), il n'en concerne pas moins 21,0 % des demandeurs d'emploi contre 17,6 % en France.

Le chômage féminin tend désormais à égaler celui des hommes. Il a augmenté de 4,6 % en un an contre + 2,8 % pour les hommes, état de fait qui est la marque des périodes prolongées de crise.

Le chômage selon le niveau de formation est un autre indicateur qu'il convient ici de souligner. A cet égard, la Basse-Normandie présente la particularité, peu enviable, d'avoir une plus forte proportion de demandeurs d'emploi de niveaux VI, V bis et IV qu'au niveau national. Ainsi, ces trois échelons cumulés représentent régionalement 65,1 % (en décembre 2011) de la demande d'emploi contre 57,8 % au plan national. De façon corollaire, les chômeurs non qualifiés représentent en Basse-Normandie 34,9 % de la demande d'emploi contre 30,8 % en France.

Un dernier indicateur doit être mentionné. Il s'agit de l'évolution des offres d'emploi recueillies par Pôle Emploi³. Celles-ci ont crû de 1,5 %, surtout du fait de la croissance des offres d'emploi occasionnelles (+ 7,8 %), ce qui vient confirmer le caractère délicat, et à bien des égards précaire, de la situation économique régionale actuelle.

* *

*

Après l'évocation de ces différents paramètres propres au chômage, il convient d'aborder ceux ayant trait à l'emploi en tant que tel et ceux relatifs aux grands secteurs d'activité économiques régionaux.

En ce qui concerne l'évolution de la population active, les données publiées par l'INSEE mettent en évidence pour l'année 2011 une diminution de la population active salariée du secteur marchand non agricole évaluée à 1 054 emplois. Cette évolution se caractérise notamment par une baisse de presque 900 emplois pour le bâtiment et les travaux publics et, pour la première fois, par une diminution de l'emploi salarié dans le tertiaire (évaluée à environ 250 emplois), pour l'essentiel imputable à un moindre recours à l'intérim.

³ Pôle Emploi recueille de l'ordre de 15 % des offres d'emploi constituant l'ensemble du marché du travail. Il faut donc interpréter de façon nuancée et prudente cet indicateur.

Avant de procéder à un examen détaillé secteur économique par secteur économique, il est utile de rappeler que le renchérissement des coûts des matières premières, y compris celles d'origine fossiles, continue d'affecter négativement tant la rentabilité des entreprises que leurs facultés à s'inscrire dans une dynamique de reprise et de croissance.

Pour ce qui concerne le secteur de l'industrie, il est ici utile de rappeler les principales conclusions que la Banque de France a tirées de son bilan 2011 de l'économie régionale.

Comme déjà souligné, le raffermissement observé en 2010 s'est poursuivi jusqu'à la fin du 1^{er} semestre 2011, se traduisant par une reconstitution des stocks et des carnets de commandes, une reprise de l'embauche (le plus souvent sous statut précaire), une amélioration du chiffre d'affaires, une reprise des investissements et des exportations. Le tableau suivant témoigne, sur l'année, de la qualité des résultats enregistrés. Cependant, le second semestre est venu altérer cette inflexion positive, diminuant de la sorte la qualité des résultats enregistrés. C'est probablement courant 2012 que cette forme de retournement sera réellement observée.

Ainsi, en 2011, tous les secteurs industriels ont affiché des indicateurs favorables. Ce fut même le cas pour l'emploi, celui-ci intégrant il est vrai les effectifs en intérim. Il faut insister sur la qualité des résultats obtenus par le secteur agro-alimentaire, de même que par les équipements électriques et électroniques et le secteur automobile.

Evolution en pourcentage	Chiffre d'affaires	Exportations	Investissements	Effectifs
Industries agricoles et alimentaires	+ 9,5 %	+ 8,2 %	+ 25,0 %	+ 2,0 %
Équipements électriques et électroniques	+ 10,5 %	+ 16,5 %	+ 20,8 %	- 0,2 %
Industrie automobile	+ 9,4 %	+ 7,0 %	+ 25,6 %	- 0,4 %
Fabrication d'autres produits industriels	+ 1,9 %	+ 1,9 %	-	+ 0,7 %
Total industrie	+ 7,4 %	+ 9,5 %	+ 9,6 %	+ 1,3 %

**Evolution du chiffre d'affaires, des exportations, des investissements et des effectifs (y.c. intérim)
par grands secteurs industriels en Basse-Normandie en 2011**

Source : Banque de France - Basse-Normandie - Enquête 2011

Pour corroborer ces informations, il est intéressant de se pencher sur les données relatives au chômage partiel et à l'intérim, dispositifs particulièrement utilisés dans l'industrie.

En ce qui concerne le chômage partiel, l'analyse trimestre par trimestre montre une diminution considérable du recours à ce mode de gestion des effectifs et de l'activité des entreprises jusqu'au 3^{ème} trimestre 2011 et une reprise de l'usage du chômage partiel au 4^{ème} trimestre de cette même année. Néanmoins et dans l'absolu, l'année 2011 se situe en la matière au niveau des années 2002 à 2005 et donc bien en deçà des années récentes.

L'intérim, pour sa part, a enregistré au cours de l'année 2011 une croissance de 7,9 % avec 482 000 contrats de mission recensés. Toutefois, au cours du second

semestre 2011 le recours à ce dispositif a significativement baissé occasionnant finalement une diminution de l'intérim exprimé en Equivalents Temps Plein (ETP) de 1,9 %⁴. On est ainsi passé de 12 939 ETP en décembre 2010 à 12 690 en décembre 2011

En ce qui concerne l'agriculture, l'année 2011 a été favorable avec d'une manière générale des améliorations des quantités produites et des prix. Toutefois, ces bons résultats d'ensemble ont été érodés par une hausse significative des coûts des consommations intermédiaires, pour une partie d'entre eux expliquée par l'augmentation des prix du pétrole (carburants bien entendu mais également engrais, phytosanitaires, plastiques et emballages...).

Toujours dans le secteur primaire, la pêche, confrontée à des problèmes de maintien de la ressource, doit de surcroît supporter la forte hausse du coût des carburants avec en particulier un gas-oil à environ 0,70 euro le litre. Dans le domaine de la conchyliculture, l'ostréiculture continue de devoir gérer les effets et les conséquences destructurantes de la mortalité des huîtres. La mise en place du Centre de Référence de l'Huître doit contribuer à trouver des solutions à cette problématique vitale.

Le secteur du bâtiment commence à ressentir les effets de la crise même si l'année 2011 demeure dans ses résultats relativement satisfaisante en termes de volume d'activité. Toutefois, les marges se restreignent et les perspectives ouvertes par les marchés tant publics que privés semblent préoccupantes. Le génie civil, quant à lui, devient de plus en plus affecté par les difficultés de financement rencontrées par les collectivités publiques (en raison des contraintes liées à Bâle III) et l'Etat. Là également, les perspectives sont inquiétantes.

Le secteur de l'artisanat a été caractérisé par une augmentation générale de l'activité, surtout manifeste dans le bâtiment et la production, et par une reprise des investissements. Toutefois, une certaine fragilisation des entreprises, en particulier au niveau de leurs trésoreries et de leurs carnets de commandes, a été ressentie durant l'année 2011.

L'économie tertiaire, à la fois dépendante des secteurs précédemment évoqués et de la plus ou moins grande propension des ménages à consommer, connaît selon les activités et les territoires des situations différenciées ainsi que des redéploiements comme c'est le cas avec la réimplantation de la grande distribution dans les centres-villes. Il faut souligner à nouveau que pour la première fois ce secteur aurait, selon les observations de l'INSEE, connu une baisse de ses effectifs salariés.

Le secteur du tourisme, sans doute le mieux analysé des activités tertiaires, a été marqué par une saison estivale 2011 moins favorable que la précédente en raison successivement de conditions météorologiques décevantes, de la faiblesse de l'événementiel et d'une clientèle étrangère et notamment britannique également touchée par la crise.

Quelques indicateurs généraux doivent ici être évoqués pour compléter transversalement ce tour d'horizon économique. Ainsi, le commerce extérieur de la Basse-Normandie a été caractérisé par un fort rebond des exportations (+ 13,7 %) mais aussi et surtout des importations (+ 18 %), le solde affichant un déficit de 1,038 milliard

⁴ Sur la base d'une comparaison 4^{ème} trimestre 2010/4^{ème} trimestre 2011.

d'euros. En revanche, la création d'entreprises a connu une forte contraction (- 13,1 %) à peine supérieure à la baisse enregistrée en France (- 11,7 %). C'est probablement la contrepartie de la reprise observée durant l'année 2010 et le 1^{er} semestre 2011, ces périodes plus favorables étant, pour diverses raisons, rarement propices à l'augmentation notable de la création d'entreprises. Enfin, les défaillances d'entreprises ont augmenté de 4,3 % en 2011.

Au-delà de ces informations de nature essentiellement chiffrée et des commentaires qui permettent pour l'année 2011 d'apprécier, autant que possible, les évolutions et la situation économique de la Basse-Normandie de même que les effets perceptibles de la crise, il importe de compléter l'avis du CESER par plusieurs observations concernant tant les domaines économiques que sociaux, l'un et l'autre étant indissociables.

Tout d'abord, comme cela a été suggéré à plusieurs reprises dans ce document, l'année 2011 a donc été duale, une période de reprise relative d'activité et de tassement du chômage précédant une nouvelle période de rétraction de l'activité, de la consommation et de reprise du chômage, l'ensemble étant accentué par l'amorce d'une crise de la dette publique dont les effets, très probablement, seront durement ressentis dans les années à venir.

Il faut à ce propos dissocier ce qui relève des annonces caractérisant le second semestre 2011, ces dernières générant une baisse de la confiance et un climat de morosité, de ce qui relève des éléments factuels, ces derniers positionnant l'année en cause de façon plus médiocre que préoccupante.

Néanmoins, ce sont surtout les annonces de diminution d'activité, de plans sociaux voire, hélas, de fermetures définitives ou pire encore de délocalisations (comme Honeywell à Condé-sur-Noireau) qui marquent les esprits d'un avenir aux sombres perspectives. De même, au plan social, l'accroissement des précarités -dans l'emploi et dans les revenus- est patent. L'augmentation considérable entre 2010 et 2011 des dossiers de surendettement des particuliers (+ 12 %) déposés auprès de la Banque de France en Basse-Normandie en témoigne de façon incontestable. De même, le nombre de bénéficiaires du RSA a crû de 3,9 % (35 357 bénéficiaires⁵).

Enfin, la contraction des budgets de l'Etat et désormais des collectivités territoriales n'est pas sans susciter de profondes préoccupations. Il en va ainsi des investissements publics revus à la baisse -le secteur du bâtiment-génie civil est par exemple directement concerné par cette rétraction- et de la diminution des subventions de fonctionnement consenties à de nombreuses structures, souvent associatives, chargées, à des degrés divers, de missions de service public ou social. Ainsi, la lutte contre l'endettement de l'Etat et la diminution des capacités de financement des collectivités, à peine esquissées en 2011, prendront certainement une ampleur accrue ces prochaines années et produiront au quotidien des conséquences dommageables.

Pour conclure cet avis de façon plus positive, il est indispensable de rappeler certaines annonces favorables, telles la confirmation de la localisation d'un parc éolien offshore (450 MW) au large de Courseulles-sur-Mer, les projets industriels afférents d'Alstom à Cherbourg, les investissements notables de PSA dans son établissement de

⁵ Bénéficiaires du RSA "socle" et "activité".

Cormelles-le-Royal (34 millions d'euros), la poursuite de l'expansion du groupe Agrial dans l'agro-fourriture et l'agro-alimentaire, le développement continu du groupe Hamelin et de Normandise à Vire (alimentation d'animaux de compagnie)...

L'ouverture d'un débat public sur la LNPN⁶, la mise en place d'un Commissariat Général au Développement de la Vallée de la Seine et la réalisation par celui-ci d'un rapport sur le contenu et les conditions de développement du Grand Paris dans une optique globale intégrant les deux Normandie doivent être considérées comme autant de facteurs pouvant contribuer à un développement futur de la Basse-Normandie.

Enfin, l'année 2011, aux plans de l'enseignement supérieur et de la recherche, a été marquée par une succession d'événements dont les conséquences seront très certainement favorables dans les années à venir et retentiront positivement sur la notoriété et de l'attractivité de la Basse-Normandie. Outre la mise en place du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) entre les universités de Caen, du Havre et de Rouen, avec l'ENSICAEN et l'INSA de Rouen, il faut insister sur le déploiement du projet SPIRAL 2, sur la distinction de sept projets scientifiques bas-normands ou interrégionaux de types "Labex" ou "Equipex" au titre des Investissements d'Avenir, sans omettre les projets GENESIS et INMEDIATS⁷, projets que la Basse-Normandie pilote ou copilote.

Ainsi, pleinement conscient des difficultés qui affectent tant les entreprises qu'une partie des ménages et de la population régionale, le CESER souhaite que les années à venir soient impérativement mises à profit pour anticiper, poursuivre et accompagner les mutations qui caractérisent le paysage économique et social actuel. En l'occurrence, la Basse-Normandie se doit notamment de consolider ses atouts (secteurs primaires et industriels, tourisme, recherche...) et de saisir sans réticence les opportunités et les possibilités de diversification qui ne manqueront pas certainement de se présenter.

⁶ Et, consécutivement, la réponse favorable apportée par RFF de poursuivre le projet.

⁷ Le détail de tous ces projets de recherche est consultable dans le rapport.